

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous souhaitez accueillir un Tuteur au sein de votre famille et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Nos Tuteurs sont soigneusement sélectionnés afin de répondre à vos attentes.

Notre objectif est avant tout d'offrir à votre famille ainsi qu'à votre Tuteur un réel encadrement personnalisé. En recevant votre dossier très tôt, nous aurons plus de chances de trouver la jeune fille ou le jeune homme dont vous rêvez. Votre dossier complet doit nous être adressé au moins huit semaines avant la date envisagée de l'arrivée de votre Au pair (4 mois minimum si vous avez besoin d'une personne avec permis de conduire sauf en période estivale)

Qu'est-ce qu'un Tuteur :

C'est une personne de 18 à 77 ans (généralement âgée de 20 à 25 ans) qui souhaite intégrer votre famille et réaliser un échange culturel.

Cette personne a au minimum le baccalauréat ou équivalent et une expérience dans l'enseignement. Nous vous offrons la possibilité de choisir entre l'accueil d'un Tuteur et l'accueil d'un Tuteur Plus :

- ★ Le Tuteur dispense 15 heures de conversation / cours dans sa langue maternelle
 - ★ Le Tuteur Plus s'occupe de vos enfants (cours dans sa langue maternelle, sorties d'école, accompagnement aux activités extra-scolaires, aide aux devoirs, etc ...) à raison de 20 heures + 1 baby-sitting par semaine. Cette personne parle également à vos enfants dans sa langue maternelle.
- NB : il y a davantage de Tuteur que de Tuteur plus

Ce que nous vous proposons :

- ★ Sélection et proposition d'un ou plusieurs dossiers de Tuteurs,
- ★ Mise en relation avec ces derniers,
- ★ Organisation de l'arrivée de votre Tuteur et soutien dans son intégration au sein de votre famille,
- ★ Aide dans le choix des cours de langues si votre Tuteur désire suivre des cours de Français

Durée du placement :

Séjour de 1 à 3 mois.



Les plus de ce programme :


- ★ Vous réalisez un échange culturel et une expérience humaine enrichissante pour tous
- ★ Vous invitez une langue étrangère au sein de votre famille
- ★ Vous confiez vos enfants à une personne fiable, motivée et dynamique

Les conditions :


- ★ Fournir à votre Tuteur une chambre individuelle (9 m2 et une fenêtre au minimum) et la pension complète
- ★ Dans le cas du Tuteur plus, vous lui versez 40 € d'argent de poche par semaine
- ★ Vivre proche d'un centre de vie (centre commercial, cinéma, étudiants, transports, bibliothèque, etc...)

Déroulement du placement de votre Tuteur

Étape 1 :

Vous complétez votre dossier en ligne et vous nous transmettez par email  éventuellement les documents manquants

Étape 2 :

Vous réglez votre cotisation  120 € ou 80 € si vous avez sollicité l'année précédente nos services (vous recevrez plus de précisions à réception de votre dossier) et nous vous contactons pour discuter ensemble de votre projet.

Étape 3 :

Nous vous présentons de un à trois dossiers de candidats se rapprochant au mieux de vos critères. Chaque candidature est envoyée sous forme de fichier/s par e-mail ou wetransfer. Vous y trouverez une fiche d'inscription, une lettre de motivation et quelques photos.

Vous nous indiquez sous 48h maximum le nom du/de la candidat/e avec laquelle vous souhaitez vous entretenir.

Étape 4 :

Le Tuteur/ la tutrice est intéressé/e pour discuter avec vous, vous convenez ensemble d'un rendez-vous téléphonique / skype.

Étape 5 :


L'entretien s'est bien déroulé et d'un commun accord, vous confirmez le placement. Vous réglez les frais d'accueil en fonction de la durée du séjour de votre tuteur :

- ★ 240 € pour un accueil d'1 mois maximum,
- ★ 300 € pour un accueil d'1 à 2 mois
- ★ 360€ pour un accueil de 2 à 3 mois

Étape 6 :

Nous vous expliquons pas à pas la procédure afin d'organiser l'arrivée de votre Tuteur.

Étape 7 :

Votre Tuteur prend son billet  pour venir en France.

Vous l'accueillez à l'aéroport ou à la gare.

Qui sommes-nous ?

Association loi 1901 implantée en région parisienne, *Fée rêvée* est spécialisée dans le placement Au pair, Demi-pair, Tutoring depuis 2005. Elle reste votre référence pour un séjour alliant échange culturel et perfectionnement linguistique et établit avec vous un lien vivant et personnalisé.

Nous respectons une charte de qualité assurant ainsi de meilleures garanties de service, compétence, sérieux et intégrité.

Plus de 1.400 familles françaises et 3.400 jeunes nous ont déjà fait confiance

Nous proposons des départs toute l'année et nous nous chargeons de vous trouver le programme rêvé. Nos correspondants sur place ainsi que *Fée rêvée* sont à votre écoute durant tout votre séjour.

Vous avez le choix entre de nombreuses destinations : USA, Canada, Chine, Australie, Nouvelle-Zélande, France, Angleterre, Irlande, Écosse, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne ...



A très bientôt

Nathalie

Votre Spécialiste France



CONDITIONS GÉNÉRALES ET D'ACCUEIL D'UN TUTEUR



Le séjour de votre Tuteur au sein de votre famille d'accueil : un échange culturel

Vous désirez accueillir au sein de votre famille un Tuteur pour quelques semaines. Cela vous engage à le recevoir comme un membre de la famille et à favoriser son immersion dans la culture française.

Nous vous offrons la possibilité de choisir entre l'accueil d'un Tuteur et l'accueil d'un Tuteur Plus.

Les avantages d'un Tuteur

- ★ Le Tuteur dispensera 15 heures de cours de conversation par semaine selon l'emploi du temps que vous lui proposez. Les cours donnés seront principalement basés sur des jeux, chansons et de la conversation orale. Les jeunes enfants ne pouvant se garder seuls ne seront en aucun cas sous la responsabilité du Tuteur : un adulte responsable devra être présent lors des cours donnés aux enfants.

Les avantages d'un Tuteur Plus

- ★ Le Tuteur Plus s'occupe de vos enfants (cours dans sa langue maternelle, sorties d'école, accompagnement aux activités extra-scolaires, aide aux devoirs, etc ...) à raison de 20 heures + 1 baby-sitting par semaine.

Vos engagements

- ★ Vous vous engagez à privilégier l'échange culturel et à l'aider dans son intégration.
- ★ Lorsqu'un ou plusieurs candidats vous seront proposés, vous informerez l'Association Fée rêvée de votre choix sous 48 heures.
- ★ Vous offrirez au Tuteur une chambre individuelle propre et confortable dans votre foyer ou à quelques mètres de votre logement. Le tuteur aura les clés de la maison.
- ★ Dans le cadre du programme Tuteur Plus, vous lui offrirez 40 € d'argent de poche par semaine.
- ★ Vous lui offrirez tous ses repas que vous devrez prendre dans la mesure du possible en famille. Si vous êtes absents, vous prendrez soin de lui laisser de quoi se nourrir à tous les repas.
- ★ Vous lui laisserez un à deux jours de libre par semaine ainsi qu'au minimum un week-end par mois. Il ne travaillera pas les jours fériés.
- ★ Vous l'accueillerez à son arrivée à la gare ou à l'aéroport. En cas d'impossibilité de votre part, les frais de taxi seront à votre charge.
- ★ Le Tuteur n'accomplira de tâches ménagères. En revanche, il pourra vous rendre service (mettre la table, vider le lave-vaisselle, etc ...).
- ★ Si vous autorisez votre Tuteur à conduire votre véhicule, pensez à le déclarer auprès de votre assureur. Il vous appartient d'informer le Tuteur des conditions de votre assurance.
- ★ Vous l'aidez à s'inscrire à des cours de français le cas échéant. Ses frais de cours de langues sont à sa charge.
- ★ Les frais de déplacement du Tuteur (trajet depuis son pays, transports en commun, essence du véhicule, péage et parking le cas échéant) sont à sa charge.
- ★ Vous l'aidez à se repérer le plus rapidement possible dans votre ville : se diriger dans la ville, savoir où prendre les différents moyens de transport.
- ★ Vous lui laisserez possibilité de laver et repasser son linge.
- ★ Soyez très discret : ne rentrez jamais dans sa chambre sans son accord.
- ★ Il faudra au Tuteur quelques jours pour s'adapter à vos coutumes et à la nourriture française et dans les premières semaines le Tuteur peut avoir le mal du pays. Aidez-le à surmonter sa mélancolie. En cas de difficulté pensez à nous en informer.
- ★ Donnez-lui un maximum d'informations à l'oral et par écrit sur les habitudes de votre famille et également de vos enfants.

Engagement de Fée rêvée

- ★ L'Association s'engage à sélectionner rigoureusement le ou les candidats susceptibles de répondre aux attentes de la famille. Néanmoins, l'Association n'est pas responsable en cas d'informations erronées transmises par les candidats.
- ★ L'Association s'engage à présenter un ou plusieurs candidats à la famille selon les attentes de la famille et les disponibilités des Tuteurs.
- ★ L'Association s'engage à accompagner la famille d'accueil dans les démarches administratives. Remarque : l'Association ne peut en aucun cas être tenue responsable de la non obtention du visa du Tuteur le cas échéant ainsi que du retard des différents services administratifs
- ★ L'Association s'engage à effectuer le suivi du Tuteur
- ★ L'Association s'engage à conseiller le Tuteur et la famille afin de faciliter l'intégration du Tuteur.

Cotisation / Frais d'accueil

- ★ Afin de pouvoir bénéficier de ses services, la famille souhaitant accueillir un Tuteur verse une cotisation à l'Association Fée rêvée valable 12 mois et renouvelable à chaque date anniversaire.
- ★ La famille verse également des frais d'accueil comprenant :
 - l'étude du profil de la personne dont la famille a besoin,
 - la présentation d'un ou plusieurs dossiers de candidats,
 - la mise en contact avec nos candidats,
 - la confirmation du placement du candidat,
 - le suivi pendant le séjour du Tuteur.

Annulation

- ★ La cotisation n'est en aucun cas remboursable.
- ★ Avant toute proposition de l'Association Fée rêvée, la famille pourra prétendre à la restitution des frais d'accueil après demande écrite.
- ★ Les frais d'accueil restent acquis de plein droit à l'Association Fée rêvée si la famille se désiste ou annule son engagement après avoir pris contact avec un candidat.
- ★ Si l'Association ou la famille ne trouve aucun candidat intéressé par les offres de la famille, cette dernière a la possibilité d'annuler sa demande ou de la reporter à une date ultérieure,
- ★ Un désistement en cours d'accueil ne peut en aucun cas entraîner un remboursement, même partiel des frais d'accueil.
- ★ Dans le cas où le Tuteur quitte votre famille avant la fin du premier mois et que vous aviez demandé un accueil de 2 mois et plus, l'Association fera le maximum pour vous proposer un nouveau Tuteur couvrant la période non effectuée. Si vous refusez tout autre candidat, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.
- ★ L'Association se réserve le droit de :
 - rejeter la demande d'inscription d'une famille sans avoir à en donner les motifs,
 - interrompre ses services sans que la famille puisse prétendre à un remboursement même partiel des frais d'accueil pour les motifs suivants :
 - plaintes répétées de Tuteur(s),
 - conditions d'accueil différentes de celles énoncées dans le dossier,
 - dépassement important du nombre d'heures de tutorat,
 - problème ou mésentente familiale se répercutant sur l'accueil du Tuteur,
 - tâches similaires à celles demandées à une personne Au pair (garde d'enfants ou tâches ménagères, etc ...) dans le cadre de l'accueil d'un Tuteur,
 - renvoi abusif d'un Tuteur sans préavis,
- ★ Vous vous engagez, le cas échéant, à garder le Tuteur à votre domicile jusqu'à ce qu'une autre famille puisse l'accueillir. L'Association Fée rêvée organisera les modalités de son départ dans les plus brefs délais.
- ★ Si vous décidez de vous séparer de votre Tuteur en cas de mauvaise communication ou de conflit, un préavis de 2 semaines minimum est exigé. Pendant cette période, le Tuteur continuera à dispenser ses leçons.

Conditions générales

- ★ Bien que tous les efforts soient faits pour garantir le respect d'intégrité et de fiabilité des candidats, l'Association ne serait être tenue, ni en partie ni en totalité, responsable en cas de pertes, dépenses, dommages ou inconvénients causés à la famille d'accueil ou à toute autre personne, résultant d'une défaillance d'un candidat dans l'exécution de sa tâche.
- ★ En aucune circonstance, la responsabilité de l'Association ne pourra être mise en cause. L'Association agit exclusivement en tant qu'agent et donc seule la famille d'accueil est responsable de toutes les obligations légales. L'Association ne pourra être tenue pour responsable de tout désagrément lié au niveau de français du candidat.
- ★ L'Association ne pourra être tenue responsable dans le cas où le Tuteur ne pourrait arriver à la date souhaitée, ou si le séjour devait être écourté pour quelque raison que ce soit.
- ★ L'Association ne sera en aucun cas responsable des manquements de la famille ou des conflits entre les deux parties.
- ★ L'Association Fée rêvée se dégage de toute responsabilité quant aux éventuels pertes, dépenses et dommages occasionnés par le Tuteur.

Protection des données personnelles

L'Association Fée rêvée s'engage à protéger les données personnelles collectées. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage de l'Association Fée rêvée et sont communiquées aux organismes partenaires, candidats, toute structure liée contractuellement et aux autorités de contrôle. Ces destinataires sont situés au sein de l'Union Européenne et également en dehors. Ils auront communication de toute donnée transmise dans votre dossier d'inscription (y compris vos coordonnées postales, email, profession, noms et âges de vos enfants, photos, etc ..).

Les informations sont conservées trois ans après la fin de nos derniers échanges et, le cas échéant, le temps nécessaire au règlement d'un contentieux. Elles peuvent faire l'objet d'un archivage pour répondre à une obligation légale ou réglementaire. Les garanties ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles et les pays offrent un niveau de protection adéquat mais il est impossible de garantir une transmission de données sûre à 100 % via Internet ou un système de stockage de données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de retrait et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à l'Association Fée rêvée contact@fee-revee.com. De même, dans le cadre du RGPD, nous vous demandons de supprimer définitivement toutes les informations transmises concernant les candidats avec lesquels vous n'aurez pas confirmé un placement.

